



COMMISSION ELECTORALE  
NATIONALE INDEPENDANTE  
(CENI)

REPUBLIQUE TOGOLAISE  
Travail - Liberté - Patrie

N° 003 /2018/P/CENI

## COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA CENI

La commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) se félicite de ce que le 53<sup>ème</sup> sommet ordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO, tenu à Lomé le 31 juillet 2018, a abordé la situation socio-politique au Togo, notamment l'exhortation à procéder à la révision intégrale du fichier électoral en vue de l'organisation, le 20 décembre 2018, des élections législatives.

La CENI va s'atteler à mettre en œuvre toutes les dispositions pour remplir sa mission d'organisation et de supervision des consultations électorales, dans le respect de la Constitution et du Code électoral.

A cet effet, la CENI a repris ses activités, en vue de l'installation de ses démembrements et de la préparation du recensement des électeurs, pour disposer d'un nouveau fichier électoral.

La CENI salue l'instruction donnée par les chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO à la Commission de la CEDEAO pour l'appui et l'expertise technique dans l'organisation et le déroulement des prochaines élections.

Elle invite les parties prenantes et l'ensemble de la classe politique togolaise à œuvrer à la réussite du processus électoral, dans un esprit d'équité et de transparence.

Fait à Lomé, le

10 8 AOUT 2018

Pour la CENI,  
Le Président



Prof. Kodjona KADANGA